



LES OBLIGATIONS SOCIALES DE L'EXPLOITANT CHRD

LES POINTS ESSENTIELS

Public : La formation s'adresse à tout chef d'entreprise ayant une activité liée au secteur professionnel CHRD.

Pré-requis : Aucun.

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, les participants seront capables de :

- Appliquer la réglementation à l'embauche d'un salarié (DPAE, médecine du travail).
- Connaître les caractéristiques essentielles et avantages des différents contrats de travail.
- Mettre en place des outils simples et efficaces pour appliquer la réglementation : (feuilles d'heures, convention collective à disposition, affichages obligatoires, tenue du registre du personnel...).
- Mettre en oeuvre les actions essentielles pour assurer la santé et la sécurité de ses salariés.
- Mieux gérer un contrôle : liste des documents à présenter.

1
JOUR

- ▶ INTER ET INTRA ENTREPRISES
- ▶ 6 À 12 PARTICIPANTS

Dispositions conventionnelles

La durée du temps de travail

- ▶ Les durées maximales du travail
- ▶ Décompte du temps de travail
- ▶ Les heures supplémentaires, repos hebdomadaire
- ▶ Le temps d'habillage et de déshabillage

Les jours fériés

- ▶ Les 6 jours fériés garantis, les 4 autres jours fériés, le 1^{er} mai

Le travail de nuit

Les contrats de travail en CHR

- ▶ Formalités d'embauche
- ▶ Période d'essai des CDD et CDI, essai professionnel
- ▶ Rémunération, grille des salaires conventionnels
- ▶ Les contrats de travail
- ▶ Les apprentis, les mineurs, les majeurs, les stagiaires
- ▶ Les avantages en nourriture

Les congés

- ▶ Congés payés, congés pour événements familiaux

Les absences

- ▶ Maladie, accident du travail

Registre unique d'évaluation des risques Prévoyance et frais de santé

Les travailleurs étrangers HCR

Documents à fournir lors du départ du salarié La prime TVA

Les affichages obligatoires

VALIDATION DE LA FORMATION : Remise d'une attestation de formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Pédagogie active et participative : mise en situation sur un établissement.

INTERVENANTS :

Professionnels du secteur CHRD spécialisé en droit social.